

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 25 JUN 2020**

L'an deux mille vingt, le 25 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 19 juin 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Claire GATTI
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 35 / Représentés : 0

Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE (EPF) - DESIGNATION
DES REPRESENTANTS**

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE (EPF)
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du Syndicat Mixte de l'Etablissement Public Foncier Auvergne (EPF)
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020
- CONSIDERANT que les délégués à l'EPF Allier sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

La Présidente informe les délégués sur les missions de l'EPF qui intervient :

- au titre de la Politique du logement et du cadre de vie, suite à l'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) de la CCEDA en octobre 2014,
- pour les actions d'acquisition foncière ou immobilière réalisées pour le compte des EPCI et communes membres en vue de constitution de réserves foncières ou la réalisation d'opération d'aménagement,

La Présidente explique que suite au renouvellement des conseillers municipaux et par conséquent des délégués communautaires, il convient de procéder à la désignation des représentants (10 titulaires et 10 suppléants pour les EPCI de moins de 20000 habitants) de la communauté de communes à l'Etablissement Public Foncier comme suit :

DELEGUES TITULAIRES : 10	Commune	DELEGUES SUPPLEANTS : 10	Commune
Guillaume CHAZAL	BORT-L'ETANG	Eric GOUTEFANGHEAT	RAVEL
Jean-Claude FERNANDES DA SILVA	BULHON	Emilie GRILLE	St-JEAN-D'HEURS
Gilles HERBACH	CREVANT-LAVEINE	Lisette BELIME	SEYCHALLES
Patrick GIRAUD	CULHAT	Didier DUROHANY	VINZELLES
Jean-Luc NICOLAÏ	JOZE	Pierre AUZANCE	LEMPTY
Richard FOURNIER	LEMPTY	Marcel DOMINGO	LEZOUX
Vincent SALMON	LEZOUX	Dominique ÈVE	BORT-L'ETANG
Annie LAGEYRE	MOISSAT	Gérard MARCIN	PESCHADOIRES
Christian ROBIN	ORLEAT	Thierry CHARLES	CREVANT-LAVEINE
Dominique CHAZEAU	PESCHADOIRES	Yannick DUPOUË	SEYCHALLES

AR PREFECTURE

063-246301097-20200625-20200625_12-DE
Reçu le 30/06/2020

CCEDA
CC 25/06/2020
(12)

Madame la Présidente insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA à l'EPF, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions de l'Etablissement Public.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la désignation des représentants à l'EPF comme proposé ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 juin 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT